

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Juillet 2026



CAP

Edito

Le quinquennat qui s'achève aura mis la protection animale à l'épreuve : une crise agricole rendant certains alliés plus timides, des crises multiples venues déprioriser nos combats, une Assemblée fragmentée compliquant les votes transpartisans, et une dissolution nous empêchant de construire sur le temps long.

Un constat s'impose pourtant : dans ce paysage fracturé, **nous avons démontré que la condition animale reste l'un des rares sujets capables de rassembler une grande partie du spectre politique** autour d'initiatives communes. Et à l'heure où j'écris ces lignes, **nous venons d'apprendre du Premier ministre lui-même une série d'avancées très concrètes, qui changent la tournure de cette période politique.**

Dans cette configuration, **nous avons dû être opportunistes**, en obtenant des victoires par voie d'amendement sur des textes sans lien direct avec la cause animale : chasse aux trophées d'espèces menacées, interdiction pour les influenceurs de promouvoir la captivité des animaux sauvages, 3 millions d'euros au PLF 2024 pour la stérilisation des chats...

Il a aussi fallu être combatifs : notre proposition de loi **sur les trophées**, votée en commission, a été fauchée par la dissolution. Nous avons dès lors multiplié les dépôts dans les deux chambres, pétitions, tribunes... Une manifestation devant le ministère, première action offensive de notre histoire, a débloqué la situation : le ministre s'est formellement positionné contre ces importations.

Et voilà qu'enfin, **après trois ans d'action sur le sujet, Sébastien Lecornu nous a confirmé l'interdiction sans délai, malgré l'opposition claire de la FNC et de ses relais politiques !**

C'est une victoire majeure qui, comme nous l'avions fait avec la corrida il y a deux ans en obtenant un premier débat au Sénat sur l'interdiction des mineurs dans les arènes, contribue à démystifier le tabou politique de l'opposition à la chasse, ouvrant le champ des possibles pour lutter contre ce lobby dans les années à venir.

Nous avons aussi dû lutter contre le récit qui s'installe parmi les politiques pour justifier le **détricotage des normes de bien-être animal et environnementales.**

À cet effet, nous avons fait déposer de nombreux amendements au projet de loi d'urgence agricole, des questions au gouvernement et des tribunes, afin de **montrer que des alliés restaient pleinement mobilisés.**

L'année écoulée a aussi vu une **attention accrue portée au gouvernement** : rendez-vous réguliers au ministère de la Transition écologique et contacts dans plusieurs autres ministères, notamment sur la révision REACH. Résultat : la France, reprenant nos argumentaires en faveur des méthodes non-animales, s'est positionnée favorablement au Conseil Environnement de l'UE avec quatre autres États membres.

L'UE, justement, était au cœur de la seconde édition de l'ICAP. Les ONG internationales de 2024 étaient à nouveau au rendez-vous, rejointes par d'autres : une belle réussite, source de nouveaux liens et, nous l'espérons, de collaborations au-delà des frontières.

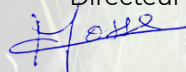
Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous. Chaque avancée de ces pages est le **fruit d'un travail collectif.** Cette **capacité à converger vers des objectifs politiques communs est**, et restera, **notre principale force.**

L'année qui s'ouvre offre de belles perspectives pour **replacer la condition animale au cœur des débats politiques.** Avec **Animaux 2027**, nous proposons une **campagne collective d'engagement des candidats** qui garde le meilleur d'Engagement Animaux 2022 et 2024, en plus simple et plus efficace. Avant même son lancement, **nous avons déjà rencontré la quasi-intégralité des principales forces politiques.**

Cette période est aussi l'occasion de préparer le quinquennat suivant : influencer sur les programmes comme sur les logiciels idéologiques des partis, et nouer des liens avec celles et ceux qui occuperont demain des postes importants.

Cela ne sera pas simple, et il nous faudra traverser une campagne qui promet d'être violente et pleine d'écueils, mais nous sommes très enthousiastes d'**ouvrir cette page avec vous !**

Melvin Josse
Directeur



Qui sommes-nous ?

Depuis 2017, notre association à but non lucratif s'est donnée pour mission d'**intégrer la protection des animaux et de leur environnement dans la loi**, grâce à une action politique efficace et coordonnée.

Notre mission se décline en **3 axes d'action** :

- 1 Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des décideurs politiques** en faveur de la cause animale. Notre action de plaidoyer vise à identifier et créer des opportunités législatives, en favorisant la collaboration entre les ONG et les décideurs politiques.
- 2 Accompagner et coordonner nos 25 ONG partenaires** dans leurs démarches de plaidoyer, en favorisant l'émergence d'actions collectives et la formulation de demandes politiques communes, cohérentes et audibles.
- 3 Créer et renforcer les liens entre les acteurs politiques et associatifs.** Nous avons constitué ces dernières années un réseau d'alliés politiques à l'écoute des ONG : nous créons des opportunités de rencontre et d'échanges réguliers.





“ En tant qu'association, on a vraiment besoin de rencontrer des parlementaires, pour proposer des lois, pour les voter, pour porter nos revendications dans le débat politique, pour interpellier, questionner le gouvernement. Les politiques, eux, ont besoin d'arguments, de notre expertise. **CAP nous fournit la manière d'aborder ces politiques, d'échanger avec eux, des outils et des opportunités, ainsi qu'un cadre**, comme lors des rencontres CAP, où l'on peut effectivement discuter avec eux. ”

Sophie Maffre-Baugé
Présidente du COLBAC

“ Félicitations Convergence Animaux Politique pour ce travail au long terme. Pour cette coordination impeccable et impressionnante, pour votre professionnalisme et votre gentillesse. Une leçon pour nous tous. Inspirant. ”

Galitt Kenan,
Directrice du Jane Goodall Institute France

“ Je crois qu'il y a une dimension importante, à laquelle CAP contribue, c'est de faire en sorte que les hommes politiques, les femmes politiques, puissent avoir **ce lien permanent avec les associations**, avec leurs argumentaires, et surtout, leurs expériences. ”

Olivier Falorni
Député



Nos méthodes d'action

Rencontrer

les décideurs politiques en tant que relais des ONG partenaires, et défendre leurs demandes lors des rendez-vous et par le biais de la newsletter mensuelle et d'autres communications adressées aux parlementaires.

Organiser

des événements thématiques qui rassemblent les ONG partenaires et les parlementaires. Ces temps forts consolident les relations entre les différentes parties prenantes de CAP et permettent aux ONG d'échanger avec les décideurs politiques de manière informelle.

Proposer

et accompagner des actions spécifiques (questions au gouvernement, propositions de loi, amendements, auditions, etc.) ou collectives (tribunes, campagnes de communication) pour nos ONG partenaires.

Soutenir

nos ONG partenaires dans leurs démarches de plaidoyer au travers de conseils, de formations, d'outils mis à leur disposition (cartographie, veille politique) et d'un suivi personnalisé à la demande. Grâce à notre expertise institutionnelle et politique, nous déployons pour toutes nos ONG partenaires un ensemble de moyens d'actions ciblés, adaptés aux objectifs stratégiques définis.

Les sujets que nous portons

CAP n'a pas de revendication propre, elle porte les demandes de ses ONG partenaires couvrant **l'ensemble des sujets relatifs à la condition animale** :

- Élevage et alimentation
- Animaux sauvages et biodiversité
- Expérimentation animale
- Animaux de compagnie
- Captivité et corrida
- Éducation, droit et gouvernance

Notre expertise réside dans la stratégie de **défense de ces demandes**, basée sur notre connaissance du milieu institutionnel et sur notre travail relationnel.



L'ANNÉE 9 EN CHIFFRES

67

Rendez-vous
politiques



3

événements



82

amendements



5

propositions
de lois
accompagnées



5

actions
collectives

20

questions
écrites



22

ONG partenaires



Nos actions politiques majeures de l'année

- 
1. Interdire l'importation de **trophées de chasse** d'espèces menacées en France
 2. Intégrer des mesures budgétaires en faveur des animaux dans le **Projet de loi de Finances**
 3. Mobiliser les parlementaires contre le **Projet de loi d'urgence agricole**
 4. Coordonner une campagne inédite pour le retrait du renard de la **liste ESOD**
 5. Faire déposer **une proposition de loi** pour encadrer la sélection génétique des **animaux de compagnie**
 6. Faire basculer la France en faveur des méthodes alternatives à l'**expérimentation animale**
 7. Questionner le financement public de l'**élevage d'insectes**
 8. Lancer une nouvelle coalition contre **les poulets à croissance rapide**
 9. **Organiser un événement international** avec 60 ONG de protection animale de 12 pays européens
 10. **Faire appliquer la loi** contre la maltraitance animale
 11. **Renforcer les liens** entre les ONG et les décideurs politiques

1/ Interdire l'importation de trophées de chasse d'espèces menacées en France

Depuis trois ans, CAP mène, aux côtés de **Humane World for Animals Europe**, une campagne de plaidoyer visant à mettre fin à l'importation en France de trophées de chasse issus d'espèces menacées.

Après le dépôt de **deux propositions de loi transpartisanes** à l'Assemblée et au Sénat, cette année a marqué une avancée majeure : suite à **l'adoption de deux amendements au Projet de loi de finances**, largement relayés dans les médias, et de nombreux échanges avec le ministère de la Transition écologique, nous avons obtenu une **prise de position officielle du Gouvernement français contre cette pratique**. Celle-ci a été formalisée dans un courrier adressé à CAP en mars 2026, puis réaffirmée lors d'une audition publique au Sénat.

Pour transformer ce soutien en action concrète, CAP a coordonné la publication d'une **tribune** signée par 50 parlementaires de 11 groupes politiques, et organisé un **happening** devant le ministère en juin 2026. Résultat : un rendez-vous débloqué dans l'après-midi avec la directrice de cabinet de Mathieu Lefèvre qui ouvre **la voie réglementaire**.

Le 28 juillet 2026, le Premier ministre nous a reçu pour annoncer la fin de l'importation des trophées de chasse d'espèces menacées en France !



2/ Un événement inédit et 20 amendements déposés sur le Projet de loi de Finances

En octobre 2025, CAP a organisé un événement inédit consacré au **Projet de loi de Finances**.

Des parlementaires de différents horizons politiques ont démontré comment le Budget de l'Etat peut être utilisé comme levier d'action pour la cause animale. La table ronde, introduite par le **Président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale**, a permis de mettre en lumière les contraintes et opportunités politiques de ce levier stratégique. Dans un second temps, nos ONG partenaires ont présenté leurs propositions d'amendements.

Suite à cette rencontre, **CAP a réussi à faire déposer 20 amendements, dont 3 amendements adoptés** à l'Assemblée nationale en faveur des animaux sauvages et de la biodiversité.

Malgré l'utilisation du 49.3 par le Gouvernement, notre action a permis de faire émerger ces sujets dans le débat budgétaire.



3/ Mobilisation contre le Projet de loi d'urgence agricole

Le Projet de loi d'urgence agricole examiné en mai à l'Assemblée nationale et en juin au Sénat, s'inscrit dans la continuité de la loi d'orientation agricole et de la loi Duplomb. Ce nouveau texte accélère la dérégulation, en favorisant **une agriculture toujours plus intensive**, au détriment des animaux, de la biodiversité et de la santé publique.

Aux côtés de ses partenaires, CAP a réussi à faire déposer **44 amendements** pour défendre le bien-être animal, la transition agroécologique et la biodiversité, tout au long du processus législatif.

CAP s'est particulièrement mobilisé contre deux articles : l'article 14, qui assouplit les conditions de **tirs sur les loups** prédatant les troupeaux, et l'article 17, qui crée un **nouveau régime juridique pour les élevages**, plus souple et moins exigeant en matière de bien-être animal. En parallèle, CAP a coordonné la publication d'une **tribune signée de 12 parlementaires de 5 groupes politiques** appelant à « défendre nos agriculteurs sans sacrifier le bien-être animal ».

Enfin, lors de l'examen en commission mixte paritaire, CAP a contribué au **retrait d'une mesure** adoptée au Sénat visant à **autoriser l'abattage des chiens errants** en outre-mer, évitant ainsi un grave recul supplémentaire.



4/ Coordination d'une campagne inédite pour le déclassement du renard de la liste ESOD

En France, **entre 500 000 et 1 million de renards** sont tués chaque année, par tir, piégeage ou déterrage, du fait de leur classement parmi les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) dans **88 départements**. Pourtant, de nombreux travaux scientifiques soulignent leur rôle écologique et sanitaire majeur, **remettant largement en cause la justification de ce classement**.

CAP a accompagné sur le volet politique la campagne "**Stoppons le massacre**", impulsée par notre partenaire Focale pour le Sauvage. Soutenue par une coalition de 9 ONG, cette campagne s'est déployée sur les **réseaux sociaux** et dans les **médias**, mais aussi à travers le **dépôt de questions au Gouvernement** et de **rendez-vous ministériels**.

Elle a également permis l'examen d'une **pétition ayant recueilli plus de 50 000 signatures** au sein de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale.



5/ Une proposition de loi contre la souffrance programmée des animaux de compagnie

En France, **600 000 chiens de race** et plusieurs **dizaines de milliers de chats** souffrent de **maladies héréditaires évitables** (difficultés respiratoires, douleurs chroniques, troubles neurologiques ou cardiaques), conséquences directes d'une sélection génétique où l'esthétique prime sur la santé.

Aux côtés de nos ONG partenaires Quatre Pattes et Animal Cross, et en concertation avec des vétérinaires, scientifiques et organismes de certification de race, nous avons réussi faire déposer **une proposition de loi au Sénat** visant à encadrer strictement la sélection génétique des animaux de compagnie pour mettre fin à cette maltraitance programmée.

Après avoir coordonné l'organisation d'une **conférence de presse au Sénat**, CAP se mobilise maintenant pour obtenir l'examen de cette proposition de loi avant la fin du quinquennat.



6/ La France bascule en faveur des méthodes alternatives à l'expérimentation animale

Après plusieurs mois de campagne sur la révision du **Règlement REACH** auprès des différents ministères (Transition écologique, Travail, Économie), en partenariat avec Humane World for Animals, CAP a obtenu le 25 juin 2026 **le soutien de la France aux méthodes alternatives à l'expérimentation animale.**

Accompagnée de l'Autriche, du Danemark, du Luxembourg et des Pays-Bas, **la France a défendu nos positions**, en reprenant nos arguments, lors d'une réunion rassemblant les ministres de l'Environnement de tous les Etats membres l'Union européenne.

Nous agissons désormais pour intégrer de ces arguments dans la **proposition de la Commission européenne.**



7/ ICAP : 60 ONG issues de 12 pays européens réunies à Paris

Les **16 et 17 avril 2026**, Convergence Animaux Politique a réuni **60 ONG** de la protection animale à Paris, issues de **12 pays européens** pour renforcer la **coopération internationale** et **relancer la protection animale en Europe**.

Le jeudi 16 avril, la **conférence d'ouverture** a permis d'analyser les blocages politiques actuels et de faire émerger de nouvelles pistes d'action politique en faveur des animaux à l'échelle nationale et européenne.

Le vendredi 17 avril, les dirigeants et les responsables plaidoyer des ONG ont participé à **une journée d'ateliers de travail** visant à échanger sur **les stratégies politiques efficaces** et identifier des pistes de collaborations.

Cet événement a également permis de mettre en lumière le mouvement de défense des animaux dans des **médias nationaux**, tels que e Monde.



8/ Questionner le financement public de l'élevage d'insectes

En 2025, CAP a contribué à **faire émerger un nouveau sujet politique au Parlement** : le financement public de l'élevage d'insectes. Cette filière a déjà bénéficié de **plus de 284 millions d'euros de subventions publiques** en France, alors que seulement 5% de sa production est destinée à l'alimentation humaine.

Dans un contexte marqué par la faillite d'un leader du secteur et par plusieurs enquêtes médiatiques pointant ses impacts environnementaux et les risques sanitaires associés, CAP a mobilisé les parlementaires afin de réduire le soutien de l'État à cette industrie et de **réorienter les financements publics vers des alternatives plus durables, telles que la production de légumineuses**.

Cette mobilisation s'est notamment traduite par le dépôt de **deux amendements au Projet de loi de finances**, la publication d'**une tribune dans L'Humanité**, cosignée par des élus issus de 5 groupes parlementaires afin de **demandeur des comptes au Gouvernement**, ainsi que par l'**interpellation du directeur général de Bpifrance** en commission d'enquête parlementaire par la députée Aurélie Trouvé.



9/ Une coalition contre les poulets à croissance rapide

En France, sur les **750 millions de poulets** abattus chaque année, 84% sont élevés en système intensif. Parmi eux, la quasi-totalité est issue d'une **souche à croissance ultra-rapide appelée Ross 308**.

Ces « turbo-poulets » sont soumis à une **souffrance intense** : boiteries, défaillances organiques, difficulté à se déplacer, lésions cutanées, mortalité élevée...

En lien avec la journaliste d'investigation Axelle Playoust-Braure, CAP a rassemblé une **coalition d'une dizaine d'ONG** pour créer un momentum médiatique et politique sur ce sujet en 2027, exiger la mise en œuvre de l'**European Chicken Commitment (ECC)**, démarche portée par une trentaine d'ONG européennes de protection animale pour améliorer les conditions d'élevage des poulets de chair et, demander **l'interdiction de la souche Ross 308 en France**.



10/ Faire appliquer la Loi contre la maltraitance animale

Après la publication d'une **lettre ouverte au gouvernement** signée par 5 ONG et 26 parlementaires en novembre 2024 et l'organisation d'une **rencontre entre ONG et décideurs politiques** sur ce sujet en juin 2025, nous avons poursuivi cette année notre action de plaidoyer **pour l'application pleine et entière de la loi** contre la maltraitance animale, obtenue par CAP et ses ONG partenaires en 2021.

Face au retard pris dans les **décrets d'application** et au **manque de moyens alloués** pour garantir l'application effective de la loi, notamment sur le volet captivité, CAP a multiplié les **rendez-vous ministériels** pour obtenir l'action du gouvernement.

Le 28 juillet 2026, la mobilisation collective a abouti à **plusieurs avancées concrètes annoncées par le Premier ministre** lors d'un rendez-vous à Matignon, notamment le lancement d'un chantier prioritaire visant à créer la liste positive des espèces non domestiques autorisées comme animaux de compagnie, la publication du décret permettant de sanctionner la vente de chiens et de chats en animalerie et le lancement d'une campagne de contrôle ciblée avec la DGCCRF pour identifier et poursuivre les élevages clandestins actifs en ligne.



11/ Renforcer les liens entre ONG et parlementaires

La Rencontre CAP du 17 juin 2026 a réuni **une trentaine de parlementaires, collaborateurs et élus locaux** afin de faire progresser la prise en compte de la condition animale dans les politiques publiques.

Grâce aux échanges directs entre les décideurs politiques et nos ONG partenaires, cet événement a permis d'**identifier de nouvelles pistes d'action politiques concrètes sur l'ensemble des enjeux de la condition animale** : élevage, alimentation, animaux sauvages, captivité, corrida, expérimentation animale, animaux de compagnie, gouvernance et éducation.

La participation de **Marine Tondelier**, candidate des Écologistes à l'élection présidentielle, à cet événement constitue un **signal politique fort**. Elle témoigne de l'intérêt croissant des responsables politiques pour ces enjeux et ouvre la voie à une mobilisation plus large des candidats à la présidentielle autour de la condition animale.



Nos ONG partenaires

2025-2026



COLBAC
ANTI CORRIDA BÉZIERS



ANIMAL TESTING
association



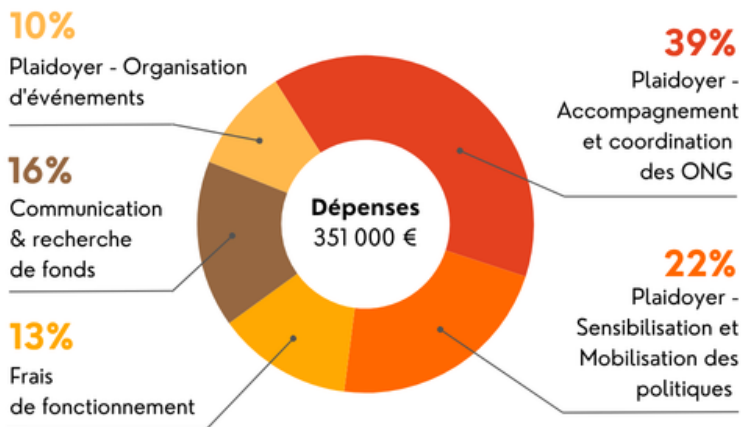
Humane
World for
Animals™



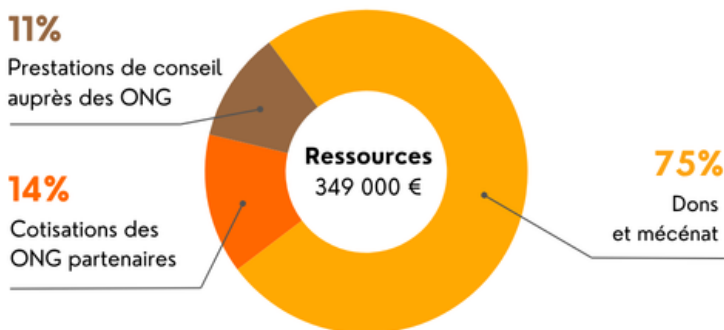
----- Le budget de l'année -----

Ce rapport présente les résultats de notre **neuvième année d'activité**, couvrant la période **du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026**.

Fidèle à sa mission, l'association consacre **71 % des dépenses** à ses activités de plaidoyer.



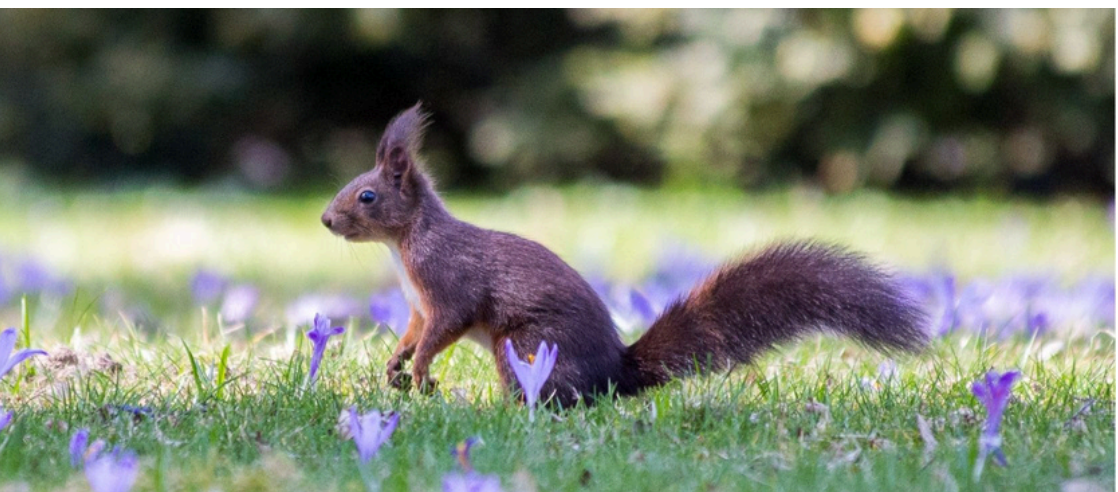
Son modèle de financement repose à 75 % sur des ressources externes et à 25 % sur des ressources internes. **Le mécénat et les dons constituent le principal levier de développement de l'association.**



Le bilan financier détaillé de l'exercice sera présenté et soumis à l'approbation des membres lors de notre **Assemblée générale fin 2026**.

Merci !

**Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent à nos côtés.
Votre soutien contribue à obtenir des avancées politiques
concrètes pour les animaux.**





CONVERGENCE . ANIMAUX . POLITIQUE



@CAPpolitique

convergence-animaux-politique.fr